

Ce document décrit la conduite à tenir en cas d'incident survenant pendant le transport des échantillons biologiques. Il s'adresse aux personnels du CHNDS assurant les navettes intersites, programmées ou non. Il est mis à disposition dans chaque véhicule au sein d'un « kit de sécurité ».

## MATERIEL

- Kit de sécurité (1 par véhicule)
- Mallette de transport

## METHODE

**Les échantillons biologiques sont transportés dans des conditions optimales de sécurité.** Les transports sont exclusifs au transport de biens du CHNDS et non de personnes.

### ➤ CONSIGNES DE SECURITE

- Le chauffeur dispose d'un téléphone portable : **Ne pas hésiter à appeler le laboratoire (9071 ou 05 49 68 30 55) en cas de question ou de problème.**
  - Les malles du laboratoire contenant les échantillons biologiques sont identifiées de façon univoque (nom du laboratoire – logo UN3373, conformément à la réglementation).
  - Les prélèvements à transporter sont conditionnés par le service au minimum en double emballage (ex : tube dans un sachet). Ne pas accepter de transporter des échantillons non emballés dans un sachet fermé.
  - Les prélèvements doivent être, autant que possible, placés dans la boîte en plastique qui est dans la mallette. Un absorbant est placé dans cette boîte en cas de fuite ou de casse.
  - Bien fermer les malles de transport.
  - Les malles sont chargées dans le véhicule, dans la cabine, de façon à éviter les chocs et le basculement pendant le trajet. Ne jamais ouvrir les malles pendant le transport.
  - Un kit de sécurité est disponible dans le véhicule comprenant 2 grands sacs poubelle DASRI, 1 boîte de gants nitrile à usage unique taille L, une solution de gel hydro alcoolique, du papier absorbant (1 paquet), un flacon de Dakin et un sachet de compresses stériles pour désinfecter une plaie éventuelle, ce mode opératoire PRE-O-051 et le mode opératoire « Conduite à tenir en cas d'AES (Accident avec Exposition au Sang) - MO.HY.NDS.105 ».
- Une pissette de produit détergent désinfectant est également disponible au laboratoire si besoin.
- Le cadre de santé du laboratoire veille à la péremption des produits du kit.

### ➤ CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT PENDANT LE TRANSPORT

#### En cas de retard :

Pour toute durée de trajet **dépassant 30 min par rapport à l'horaire annoncée pour cause de panne, déviation, travaux, etc**, le coursier est tenu de prévenir le laboratoire destinataire des raisons et la durée potentielle de son retard. Selon le contexte, la régulation des transports pourra être contactée pour trouver une solution palliative.

#### En cas de fuite détectée à l'extérieur de l'emballage :

Période ouvrable : Informer le cadre du laboratoire au 05 49 68 30 55 (poste 9072) ou en son absence, le biologiste (poste 9064) et le responsable du service logistique / responsable UCPA.

Période de garde : appeler le laboratoire au 05 49 68 30 55 (poste 9071) et l'administrateur de garde (Standard).

- Éviter tout contact avec les produits biologiques.
- Mettre impérativement des gants à usage unique.
- Mettre la mallette dans un grand sac DASRI
- Absorber si nécessaire les souillures avec du papier absorbant.
- Mettre le matériel souillé dans l'autre sac poubelle DASRI, fermer et rapporter au laboratoire pour destruction.
- Faire une friction hydro alcoolique des mains.
- En cas de contact sur la peau, l'oeil ou les muqueuses, suivre la conduite à tenir en cas d'AES.